



# APPEL DE CANDIDATURES

Établissement de renommée nationale et internationale, l'Université de Sherbrooke est le cœur d'un des trois pôles majeurs d'enseignement et de recherche du Québec. Reconnue pour ses innovations pédagogiques, ses programmes axés sur la pratique, son régime d'alternance études-travail et ses approches innovantes en développement durable, l'Université de Sherbrooke est également un partenaire de premier plan des gouvernements supérieurs et régionaux pour favoriser le développement social, culturel et économique.

La Faculté de droit jouit d'une réputation d'excellence s'appuyant sur la qualité de son enseignement, la diversité de ses programmes alliant théorie et pratique, le dynamisme de son personnel et l'étendue de son rayonnement international. Les futurs juristes, avocats et notaires, ont accès à 17 programmes d'études répondant précisément aux besoins du monde juridique et de la société d'aujourd'hui. Ils bénéficient d'une proximité avec le corps professoral et d'un enseignement en petits groupes-cours privilégiant une approche à dimension humaine.

Axée sur la pratique et l'innovation, la Faculté de droit offre une formation d'avant-garde aux trois cycles d'études et contribue concrètement à l'avancement des connaissances en droit en favorisant la recherche fondamentale et appliquée dans des créneaux d'avenir.

## ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ ENVERS L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

L'Université de Sherbrooke valorise la diversité, l'égalité, l'équité et l'inclusion en emploi au sein de sa communauté. Elle s'est engagée à soutenir ces valeurs de façon prioritaire comme facteurs stratégiques d'excellence et soutient que la diversité de perspectives stimule l'innovation et la créativité.

L'Université invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées au sens du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE). De ce fait, les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes handicapées qui en font la demande, et ce, en toute confidentialité. L'Université de Sherbrooke encourage également les personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre à postuler. La priorité devra être accordée aux Canadiennes et Canadiens et aux résidentes permanentes et résidents permanents.

## DOYENNE OU DOYEN

Faculté de droit  
Campus principal  
Offre 03779

**L'Université de Sherbrooke sollicite des candidatures afin de pourvoir au poste de doyenne ou doyen de la Faculté de droit.**

### MISE EN CANDIDATURE

Un collège électoral et un comité de mise en candidature ont été constitués, conformément aux *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, pour recruter une doyenne ou un doyen à la Faculté de droit.

Le mandat de la doyenne ou du doyen est d'une durée de quatre ans et peut être renouvelé une seule fois de façon consécutive. L'entrée en fonction est prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Toute personne candidate devra posséder un dossier universitaire de haut niveau, une expérience administrative reconnue de même qu'une excellente connaissance des milieux facultaire, universitaire et juridique.

### RÉCEPTION DES CANDIDATURES

La personne candidate doit faire parvenir les documents suivants **avant midi le jeudi 10 octobre 2019** : son curriculum vitae, deux (2) lettres d'appui et une (1) lettre présentant la conception de son rôle à titre de doyenne ou doyen, les valeurs qu'elle compte véhiculer ainsi que son point de vue sur les principaux enjeux qui concernent la faculté.

Toute correspondance doit être adressée à :

M<sup>r</sup> Pascal Fréchette, secrétaire  
Comité de mise en candidature  
Faculté de droit  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1  
Téléphone : 819 821-8000, poste 65277  
Courriel : [sec-comite-candidature.droit@usherbrooke.ca](mailto:sec-comite-candidature.droit@usherbrooke.ca)

Veillez noter que les personnes dont la candidature sera retenue par le comité seront invitées à faire une présentation devant les membres du collège électoral à une date à être déterminée, en octobre ou en novembre 2019.